

Présents : CHARRIN Philippe – AGAZZI Claude – AUBLETTE Geneviève – BEGUIER Monique – BRIOLE Jean-Pierre - CHEILLAN Marc - CRACOWSKI Jacques – DAHRINGER Catherine – GRINDEL Xavier - SIMONNET Emmanuel – THEISOHN Heike - TIDIER Isabelle
Monsieur Claude AGAZZI est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2020_001 : ACQUISITION DU DOMAINE DE FRANCE - AUTORISATION D'ENGAGER LES NEGOCIATIONS AVEC LE PROPRIETAIRE

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à engager les négociations avec le propriétaire dans le cadre d'une vente à l'amiable pour les parcelles suivantes :

Numéro	Lieu	Superficie
A 227	Les Adrechs du Petit Sambuc	24 ha 20 a 90 ca
A 281	Grand Sambuc Ouest	12 ha 85 a 60 ca
A 285	France Est	39 ha 62 a 72 ca
A 289	France Ouest	346 ha 71 a 90 ca
A 650	France Ouest	00 ha 23 a 04 ca
Superficie totale		423 ha 64 a 16 ca

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à saisir le service d'évaluation foncière pour déterminer la valeur du bien ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour mener à bien ces négociations.

DELIBERATION N°2020_002 : SERVICE DEPARTEMENTAL DE TELE-ASSISTANCE QUIETUDE 13 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la convention de prestation de services entre le Département des Bouches-du-Rhône, la commune et son CCAS telle qu'elle est jointe en annexe de la délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2020_003 : MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE MISSION DES FONCTIONNAIRES

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les dispositions relatives aux frais de déplacement et de mission telles que définies ci-dessous :

Puissance fiscale	Jusqu'à 2 000 km	De 2 001 à 10 000 km	Après 10 000 km
5 cv et moins	0.29 €	0.36 €	0.321 €
6 et 7 cv	0.37 €	0.46 €	0.27 €
8 cv et +	0.41 €	0.50 €	0.29 €
	Taux de base	Grandes villes	Paris
Hébergement	70 €	90 €	110 €
Déjeuner et dîner	17.50 €		

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2020_004 : BUDGET COMMUNAL - PRISE EN CHARGE DES DEPENSES FINANCIERES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance de ces éléments et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le mandat des dépenses d'investissement 2020 dans la limite des crédits repris ci-dessous, et ce, avant le vote du budget primitif 2020 :

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	6 658.00 €
Chapitre 20 – Immobilisations non-corporelles	300.00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	43 220.00 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	12 500.00 €
Opération 16003 – Travaux de Proximité 2016-1	6 661.75 €
Opération 16006 – Travaux de Proximité 2016-2	11 944.06 €
Opération 17001 – Réhabilitation bâtiments – mise en sécurité bergerie	6 250.00 €
Opération 18003 – Réhabilitation bâtiments : centre secours tranche 1	104 341.00 €
Opération 18004 – Travaux de Proximité 2018-1	3 750.00 €
Opération 18006 – Réfection parvis de la mairie	12 000.00 €
Opération 19001 – Travaux de Proximité 2019-1	25 500.00 €
Opération 19002 – Travaux de Proximité 2019-2	6 716.07 €
Opération 19003 – Requalification voirie communale	59 500.00 €
020 – Dépenses imprévues	4 700.00 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2020_005 : BUDGET CAISSE DES ECOLES - PRISE EN CHARGE DES DEPENSES FINANCIERES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance de ces éléments et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le mandat des dépenses d'investissement 2020 dans la limite des crédits repris ci-dessous, et ce, avant le vote du budget primitif 2020 de la Caisse des Ecoles :

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	4 275.00 €
---	-------------------

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette autorisation.

Pour affichage du 05/02/2020 au 05/04/2020

Transmission au contrôle de légalité le 05/02/2020